

**Document d'action de fonds fiduciaire de l'UE à utiliser pour les décisions du comité de gestion**

**1. IDENTIFICATION**

Pays	Tchad		
Intitulé/Numéro	Référence: <b>T05-EUTF-SAH-TD-02</b> Projet de Renforcement de la Résilience et de la Cohabitation Pacifique au Tchad (PRCPT)		
Coût total	Coût total estimé (en euros):  18 M EUR + contribution d'un autre donateur (à définir). Il s'agit d'une action multi donateurs.  Montant total provenant du Fonds fiduciaire:18 M EUR		
Méthode d'assistance/Modalités de mise en œuvre	Approche projet – Gestion centralisée indirecte avec la GIZ		
Code CAD	150	Secteur	
Domaine d'intervention fonds fiduciaire	Objectif n° 1: Meilleures opportunités économiques et d'emploi  Objectif n° 2: Résilience, sécurité alimentaire et nutritionnelle  Objectif n° 4: Amélioration de la gouvernance, prévention des conflits et réduction de la migration irrégulière et force		
Domaine d'intervention Plan d'Action de La Valette	Domaine : 1.1 : Investir dans le développement et l'éradication de la pauvreté		

**2. JUSTIFICATION ET CONTEXTE**

**2.1. Résumé de l'action et de ses objectifs**

Le Tchad ne dispose actuellement que de deux couloirs principaux pour les échanges économiques qui représentent des piliers stratégiques pour la stabilité macroéconomique du pays et de l'entière région. En intervenant principalement dans ces couloirs vitaux pour le développement socio-économique du pays, le but ultime du Projet de Renforcement de la Résilience et de la Cohabitation Pacifique au Tchad (PRCPT) est de contribuer à l'éradication des raisons principales de la migration illégale. La zone géographique couverte par cette action est la suivante:

- Le couloir Est du pays, à la frontière avec le Soudan, couvrant les régions de Salamat et Sila (régions prioritaires de l'intervention)
- Le couloir Ouest tout au long de la frontière avec le Cameroun couvrant les régions de Hadjer Lamis, Chari Baguirmi, Mayo Kebbi

L'**objectif global** de l'action est d'augmenter la résilience et d'améliorer les opportunités économiques au Tchad afin de réduire les facteurs de déstabilisation transfrontalière.

Les **objectifs spécifiques** sont :

- OS1 Améliorer les conditions de vie des populations locales, des réfugiés et des retournés et créer des opportunités d'emploi à travers la mise en œuvre des Plans de Développement Locaux et Communaux
- OS2 Consolider la paix et prévenir les conflits religieux et communautaires au Tchad

Par ailleurs, des actions ponctuelles et pilotes seront menés dans les régions Borkou, Ennedi (Est et Ouest), Tibesti. Ce focus explorateur est proposé pour garantir une continuité avec les activités du projet d'appui à la prévention des conflits et à la coexistence pacifique au Tchad (ICSP/2014/353-373) qui adresse déjà la situation particulière d'enclavement, de crise (Libye et Nigeria) et de commerce et migration illégaux du BET.

## 2.2. Contexte

### 2.2.1. Contexte national, le cas échéant

Le Tchad est un pays enclavé et inséré dans un contexte régional particulièrement fragile qui le voit entouré par des états en crise. Le Tchad, avec une population d'environ 11 millions, doit gérer actuellement l'intégration d'environ 500.000 réfugiés et retournés à cause des crises au Darfour, en RCA, en Lybie et au nord du Nigeria. De plus, le Tchad est engagé dans la lutte contre les mouvements extrémistes (Mali, RCA, région du Lac Tchad) pour laquelle il doit mobiliser des ressources additionnelles. L'augmentation de la fragilité dans le secteur de la sécurité interne (plusieurs attaques terroristes en 2015) a rendu nécessaire une réallocation des ressources financières de l'état.

Le Tchad est actuellement obligé de réduire son engagement financier dans la mise en œuvre des stratégies de sa politique du développement. Les secteurs de la promotion de l'économie, de l'appui à la création d'emploi, de l'augmentation de la résilience des communautés et de l'amélioration des conditions de vie de la population voient aujourd'hui un engagement réduit à cause des sollicitations multiples auxquelles l'état doit faire face.

Du point de vue **macroéconomique**, le pays est confronté à plusieurs difficultés liées à la sous-exploitation du secteur de la production agricole, à la crise pétrolière persistante et à la fermeture des frontières qui entravent l'exercice de la deuxième activité du pays, l'élevage et le commerce du bétail. Compte tenu de la situation d'instabilité de la région, le Tchad ne dispose actuellement que de **deux couloirs principaux pour les échanges économiques**.

Un couloir vers l'Est du pays, à la frontière avec le Soudan et un couloir vers l'Ouest tout au long de la frontière avec le Cameroun. Il est donc vital de maintenir et renforcer ces deux zones qui représentent des piliers stratégiques pour la stabilité macroéconomique du pays et de l'entière région.

En plus, le couloir vers la Libye et le Nigeria constitue une zone supplémentaire et pilote, de par son rôle fondamental dans la situation d'enclavement et de commerce et migration illégaux qui affectent négativement le pays. Ce focus explorateur est proposé pour garantir une continuité avec les activités du projet d'appui à la prévention des conflits et à la coexistence pacifique au Tchad (ICSP/2014/353-373).

La **vulnérabilité augmente surtout dans les communautés des régions rurales** où habite toujours environ 80% de la population tchadienne. Les régions rurales et les centres semi-urbains situées sur les couloirs vers la frontière Est et Ouest du pays souffrent actuellement des goulots d'étranglement dans les secteurs de la santé, de la sécurité alimentaire et de l'emploi. La pression sur les ressources naturelles augmente et les conflits autour de ces ressources ne sont pas toujours gérés de manière pacifique. Cela pourrait se traduire par une augmentation de l'instabilité et par de violents conflits (grèves, manifestations, révoltes).

Ces circonstances pourraient accroître le risque de radicalisation et d'emploi de la violence des jeunes marginalisés dans les couloirs économiques du pays et menacer la cohabitation pacifique. Si à cause des pressions décrites ci-dessus une déstabilisation des couloirs vers la frontière Est et Ouest s'avère, le potentiel pour le développement socio-économique du Tchad et la stabilité de la région entière en seraient durablement endommagés.

Dans ce contexte, le projet compte intervenir à deux niveaux :

- sur le soutien à un développement local ciblé sur les régions du Tchad situées sur les couloirs vers les frontières avec le Soudan et le Cameroun ;
- sur la promotion de la cohabitation pacifique par le soutien des initiatives de dialogue et de prévention de conflits.

Cette approche se rejoint à la stratégie régionale définie par les pays membres du G5-Sahel et aussi aux stratégies des bailleurs de fonds internationaux, comme les Nations Unies, l'Union Européenne<sup>1</sup>, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement et le CEDEAO, qui sont persuadé que la sécurité et la paix sont indispensables pour un développement durable de la région.

#### 2.2.2. *Contexte sectoriel: Politiques et enjeux (un paragraphe)*

Les axes principaux du Projet de Renforcement de la Résilience et de la Cohabitation Pacifique au Tchad (PRCPT) s'inscrivent pleinement et viennent en soutien aux politiques tchadiennes en matière de :

- **Résilience, sécurité alimentaire et services de base**

Les axes du **Plan National de Développement (PND 2013 - 2015)** mettent l'accent sur la croissance soutenue, la sécurité alimentaire, la gestion des ressources naturelles et sur l'amélioration de la gouvernance. Par ailleurs, les objectifs du projet proposé sont en adéquation avec ceux du **Plan National des Investissements dans le Secteur Rural (PNISR)** qui portent entre autre sur l'amélioration des conditions de vie des producteurs ruraux, la résilience, l'état nutritionnel des populations rurales et la gouvernance. En fin, le Tchad a dernièrement adhéré aux principales initiatives internationales menées dans les

---

<sup>1</sup> Dans sa stratégie pour le Sahel

domaines et la nutrition et de la résilience, notamment l'initiative **AGIR-Sahel - Alliance Globale pour la Résilience du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest**.

– **Economie inclusive et emploi (notamment pour les jeunes et femmes)**

L'emploi fait partie des nouvelles priorités du gouvernement tchadien depuis l'adoption en avril 2014 de la **Politique nationale d'emploi et de formation professionnelle (PNEFP)**. Les objectifs sont l'accroissement des capacités d'accueil des centres de formation professionnelle, la rationalisation de l'offre pour la mettre en adéquation avec le marché de l'emploi et la professionnalisation des filières d'enseignement supérieur. En outre, le **Plan National de Développement (PND 2013 - 2015)** met l'accent sur le développement du secteur privé, la création d'emplois et la mobilisation et la valorisation du capital humain. Parmi les objectifs visés figurent le développement d'opportunités d'emplois au profit des jeunes et des femmes, l'amélioration de l'employabilité de la main-d'œuvre et la réforme de la formation professionnelle et technique afin d'augmenter les compétences et la productivité de l'économie nationale.

– **Amélioration de la gouvernance locale**

Dans le **Plan National de Développement (PND 2013 - 2015)**, une des priorités est l'amélioration de la gouvernance en particulier dans les domaines du renforcement de la politique du dialogue social et la mise en œuvre d'une politique de décentralisation qui renforce la cohésion sociale et le rôle des citoyens dans le processus de décision. De plus, un accent fort est mis aussi sur l'amélioration de l'administration au niveau central, déconcentré et décentralisé avec le but ultime d'une plus grande implication des citoyens à la gestion de la chose publique.

– **Sécurité et gestion des frontières**

Le renforcement de la paix et de la sécurité, le développement dans les zones à faible densité humaine, le développement des infrastructures, la prise en compte des défis démographique et des questions de santé, l'efficacité de la présence de l'état et le renforcement de la décentralisation sont parmi les axes prioritaires du G5-Sahel. Cet engagement a été traduit dans la définition du **Programme d'Investissements Prioritaires (PIP)**, où les pays membres du G5-Sahel, y-inclus le Tchad, ont identifié quatre axes prioritaires d'intervention notamment la sécurité, la gouvernance, les infrastructures et la résilience et développement humain.

### **2.3. Enseignements tirés**

La proposition de projet repose sur deux expériences de la coopération allemande au Tchad qui apportent à la GIZ une compétence thématique et géographique particulière pour la mise en œuvre de l'action:

- **Le Programme de Développement Rural Décentralisé (PDRD) et ses composantes PRODALKA2 (Mayo Kebbi) et PRODABO3 (Ouaddaï et Wadi Fira) ainsi que le programme successeur, le PFDL (Projet de Facilitation du Développement Local) financés par le BMZ entre 2003 et 2015 ont accompagné les structures locales et les**

---

<sup>2</sup> Programme de Développement Rural Décentralisé du Mayo Dallah, Lac Léré, Mont-Illi et de la Kabbia

<sup>3</sup> Programme de Développement Rural Décentralisé dans les Départements Djouf Alahmar - Assongha – Biltine - Ouara

organisations de la société civile des régions Mayo Kebbi Est, Ouest et Hadjer Lamis dans la mise en œuvre d'actions pour le développement local et l'appui à la gouvernance locale.

Durant ces années, la GIZ n'a pas seulement acquis une compétence géographique approfondie des régions d'intervention mais aussi une expertise spécifique dans le travail dans un contexte fragile.

L'utilisation de la planification locale promeut la concertation et l'échange entre les populations, les structures déconcentrées de l'état, les services techniques et les structures décentralisées pour définir les actions prioritaires d'un développement cantonal et communal durable répondant ainsi aux besoins des populations locales qui les avaient identifiés tout en assurant l'appropriation de ces actions par les bénéficiaires directement concernés.

L'approche de ces programmes de la coopération allemande était orientée à l'accompagnement et la structuration et a contribué à l'amélioration des conditions de vie des populations (résilience aux crises alimentaires et majeure participation à la gouvernance locale, meilleur accès aux infrastructures socio-économique de base).

– Le « **Projet d'appui à la prévention des conflits et à la coexistence pacifique au Tchad** » (financé sur l'Instrument contribuant à la Stabilité et à la Paix de l'UE et cofinancé par le BMZ) qui depuis début 2015 travaille dans les régions frontalières du Tchad.

L'objectif du projet est de contribuer à la consolidation de la paix dans le pays, actuellement fragilisée par l'insécurité politique et socio-économique, le risque de radicalisation violente, la criminalité, et le terrorisme provenant des pays limitrophes par des actions d'insertion socio-économique des jeunes (formations professionnelles et cash for work) ainsi que de promouvoir une culture de paix et un sentiment de citoyenneté auprès des jeunes tchadiens (soutien aux initiatives locales de promotion de la paix, dialogue inter et intra religieux et éducation civique). Dans la mise en œuvre de ce projet (2015-2016), la GIZ a su mettre en place des stratégies pour assurer l'efficacité et la qualité des interventions dans des zones reculées et déstabilisées du pays (parfois en état d'urgence) malgré la gestion à distance.

L'action proposée combine ces deux importants champs d'expertise technique et géographique : celle des programmes PRDR et PFDL qui ont contribué à la définition thématique des composantes 1 et 2 (renforcement de la résilience et création d'emploi sur la base des plans de développement) de ce projet et celle du Projet d'appui à la prévention des conflits et à la coexistence pacifique au Tchad qui est à la base de la définition de la composante 3 du projet (promotion de la cohabitation pacifique).

#### **2.4. Actions complémentaires**

Dans le choix des régions prioritaires d'intervention du « **Projet de Renforcement de la Résilience et de la Cohabitation Pacifique au Tchad (PRCPT)** », une complémentarité géographique et thématique est assurée.

Le projet proposé viendrait appuyer les régions où les actions du 11ème FED et du Programme de réhabilitation et de renforcement de la résilience des systèmes socio-écologique du Bassin du Lac Tchad (PRESIBALT) de la BAD ne sont pas prioritaires.

Parallèlement, la Décision ICSP 2015 porte sur un appui à la justice pénale poursuivant un double objectif de renforcement des capacités nationales dans la réponse de la justice pénale dans les cas de terrorisme, dans le respect de la loi et des droits de l'homme et pour s'assurer

que les enfants impliqués avec des groupes terroristes (victimes, témoins ou criminels présumés) soient traités conformément au droit international et soient mieux protégés.

Le « Projet de Renforcement de la Résilience et de la Cohabitation Pacifique au Tchad (PRCPT) » poursuit l'amélioration des conditions de vie des populations afin de prévenir l'affiliation criminelle et contribuer à l'éradication des raisons principales de la migration illégale et il est donc complémentaire aux programmes ci-dessus mentionnés.

L'intervention envisagée est aussi complémentaire aux nouvelles orientations du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ<sup>4</sup>) qui met un fort accent sur la prévention des conflits violents, les engagements pour les déplacés, retournés et réfugiés et leurs communautés hôtes ainsi que sur les actions visant l'augmentation de la résilience.

Par ailleurs, le Programme « Prévention des catastrophes pour la sécurité alimentaire dans la région Sila », financé par le BMZ, se concentrera plus particulièrement sur le renforcement de la résilience, la création et réhabilitation des infrastructures de production agricole et l'amélioration de la gouvernance locale dans la région de Sila. Les actions inscrites dans la proposition pour le Fonds fiduciaire ainsi que celles inscrites dans le nouveau programme de prévention des catastrophes pour la sécurité alimentaire dans la région Sila seront complémentaires et mises en œuvre de manière synergétique.

## **2.5. Coordination des donateurs**

Dans la coordination des donateurs les acteurs suivants sont considérés :

L'UE (par l'IcSP et le 11<sup>ème</sup> FED) compte tenu des éléments de complémentarité décrits ci-dessus

ECHO, pour son expertise (thématique, géographique et en termes de logistique) dans les régions autour du Lac Tchad

Les agences du système des Nations Unies (OCHA, HCR, OIM, PAM, UNFPA, UNICEF)

La BAD (Banque Africaine de Développement)

Le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

L'AFD (Agence Française de Développement) principal bailleur du secteur de la formation professionnelle au Tchad

En tant que principale plate-forme d'échange et de coordination des bailleurs de fonds et des agences techniques actifs au Tchad, le Comité des Partenaires Techniques et Financiers (CPTF) sera l'endroit fondamental pour le soin des efforts de coordination de ces acteurs. Par ailleurs, le CPTF constitue le lien formalisé direct avec le Gouvernement Tchadien et assure le flux d'informations sur les politiques et stratégies nationales à tous ses membres.

---

<sup>4</sup> Nom en langue originale: Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung

### **3. DESCRIPTION DÉTAILLÉE**

#### **3.1. Objectifs**

**Objectif global:** Augmenter la résilience et améliorer les opportunités économiques au Tchad afin de réduire les facteurs de déstabilisation transfrontalière.

**Objectifs spécifiques:**

- **OS1** Améliorer les conditions de vie des populations locales, des réfugiés et des retournés et créer des opportunités d'emploi à travers la mise en œuvre des Plans de Développement Locaux et Communaux
- **OS2** Consolider la paix et prévenir les conflits religieux et communautaires au Tchad

#### **3.2. Résultats escomptés et principales activités**

- 3.2.1. – OS1 Améliorer les conditions de vie des populations locales, des réfugiés et des retournés et créer des opportunités d'emploi à travers la mise en œuvre des Plans de Développement Locaux et Communaux*

#### **Composante 1: Gouvernance Locale et réseautage**

R1 Les structures de la gouvernance locale sont renforcées et les efforts émergents de planification locale (Plan de Développement Local et Communal) sont soutenus pour une amélioration de la gouvernance locale

Les activités sont les suivantes:

A1.1. Structuration et renforcement des capacités de fonctionnement des acteurs administratifs déconcentrés (ST, CDA, CRA, etc.), des communes et des Comités Cantonaux de Développement (CCD).

A1.2. Appui financier et technique à l'élaboration participative et à l'actualisation consensuelle des Plans de Développement Local et Communal.

A1.3. Création d'un réseau interrégional des acteurs locaux, départementaux et régionaux pour l'amélioration de la communication et l'identification et mobilisation des ressources locales et nationales pour le financement des actions des Plans de Développement Local et Communal.

A1.4. Soutien technique et financier à l'organisation d'échanges transfrontaliers entre les acteurs de la Gouvernance locale du Tchad et du Cameroun

#### **Composante 2: Amélioration de la situation socio-économique des populations locales et des réfugiés/retournés et augmentation de la résilience des populations locales**

R2. Les actions prioritaires dans les Plans de Développement Local et Communal dans le domaine de la création d'emploi et de l'intégration socio-économique des jeunes, des femmes et des réfugiés/retournés sont mises en œuvre

Les activités sont les suivantes:

A2.1. Identification des actions des Plans de Développement Local et Communal à mettre en œuvre et des partenaires de la société civile et étatique pour l'accompagnement et le suivi

A2.2. Promotion de mesures visant l'emploi et l'auto-emploi : Activités Génératrices de Revenu dans le secteur de la production agricole, du maraichage, de l'élevage, de la pêche, etc.

A2.3. Appui aux initiatives d'emploi de haute intensité de main d'œuvre (HIMO) pour le réaménagement et la construction d'infrastructures collectives de base (pistes, digues, postes de santé, école/hangar de scolarité)

A2.4. Formation continue des professeurs des écoles, de maîtres communautaires, d'infirmiers dans les communes afin d'améliorer l'accès des populations à des services sociaux de qualité.

A2.5. Formation et sensibilisation des acteurs étatiques et de la société civile pour le maintien, l'entretien et la bonne utilisation des infrastructures créées ou réhabilitées.

A2.6. Formation continue ciblée de jeunes femmes dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage

A2.7. Mise en place de coopératives de femmes pour accroître la productivité et la vente de marchandises ainsi que pour favoriser l'accès aux sources de financement ; appui aux coopératives de femmes déjà existantes

A2.8. Renforcement des organisations de la société civile dirigées par des femmes ou qui les soutiennent

3.2.2. – OS2 *Consolider la paix et prévenir les conflits religieux et communautaires au Tchad*

### **Composante 3: Promotion des initiatives de paix en faveur du dialogue**

R3 Les initiatives locales en faveur du dialogue intercommunautaire, intra- et interreligieux et de promotion d'une culture de paix, de tolérance et d'éducation civique sont promues

Les activités sont les suivantes:

A3.1. Appui aux initiatives culturelles de promotion de la paix et du dialogue

A3.2. Appui aux initiatives locales de dialogue intercommunautaires et de résolution des conflits communautaires

A3.3. Appui aux initiatives locales de dialogue intra- et interreligieux

A3.4. Insertion de modules d'éducation civique dans les établissements scolaires des régions cibles

### **3.3. Risques et hypothèses**

Les principaux risques sont les suivants:

Le risque principal quant à la bonne réalisation du projet est lié à la **fragilité de l'état** ainsi qu'à la situation sécuritaire dans certaines zones frontalières et centres urbains, situation qui s'est dégradée depuis plusieurs années et qui restreint le mouvement et l'action de manière significative dans la région d'intervention et pourrait entraver la mise en œuvre. La

planification et la mise en œuvre du projet sont largement influencées par les risques sécuritaires en perpétuelle et très rapide évolution et directement affectés par l'émergence des crises et l'évolution du risque terroriste dans la sous-région (Lybie, Niger, RCA, Cameroun, Soudan).

La dégradation de la sécurité aux frontières du Tchad ainsi que le risque terroriste au Nord Cameroun et au Nigéria pourraient rendre impossible la réalisation de certaines activités prévues compte tenu des risques que pourraient encourir les personnes en charge de l'action.

Un autre risque important est **l'enclavement, le faible niveau des infrastructures et la difficulté d'accès** dans certaines zones du pays qui rendent aussi les prix de transport et de matériel et matériaux très volatiles.

Malgré les efforts de lutte contre la **corruption**, l'efficacité de la mise en œuvre du projet pourrait, par ailleurs, être affectée par ce phénomène structurel et persistant au pays.

La **faiblesse des compétences techniques et administratives** dans les structures d'état et de la société civile constitue aussi un risque pour une exécution de qualité des mesures envisagées.

Un dernier risque est constitué par les difficultés que l'Etat rencontre dans la mobilisation de ressources financières et humaines pour la **maintenance des infrastructures de base, leur entretien et l'offre de services y afférent**. Si ces aspects ne sont pas pris en compte, la durabilité de l'action ainsi que la qualité des infrastructures et de leurs services seraient en péril.

Les **hypothèses** pour la réussite du projet sont :

- L'expérience pluriannuelle de la GIZ dans un état fragile come le Tchad ;
- La disponibilité de méthodes et approches de prévention des crises et de transformation des conflits ;
- L'institutionnalisation de la gestion des risques
- L'expertise et l'encrage au niveau local dans les régions principales d'intervention proposées

Des **mesures d'atténuation** qui ont été prises en considération sont:

Principaux risques	Mesures d'atténuation
Sécurité	Le projet de par son expérience pluriannuelle dans ce type de contexte est bien conscient des défis liés à l'instabilité et à la fragilité et se tachera d'apporter une réponse technique via l'adaptation de l'équipement, la délégation des tâches aux partenaires de mise en œuvre et le renforcement de ses structures de gestion des risques.
Enclavement, faible niveau des infrastructures et	La planification et la mise en œuvre du projet seront adaptées à la variabilité des saisons et au calendrier agricole.

difficulté d'accès	<p>Chaque zone sera accompagnée par des partenaires de mise en œuvre et une équipe restreinte de la GIZ sur place.</p> <p>Un système de communication fiable et performant sera établi entre la coordination du projet et les structures et partenaires locaux impliqués dans l'action.</p> <p>Des systèmes de pilotage au niveau régional et national seront mis en place.</p>
Corruption	<p>Suivi continu de proximité de l'exécution au niveau régional et national.</p> <p>Contrôle internes et externes réguliers et fréquents au niveau régional et national.</p>
Faiblesse des compétences techniques et administratives	<p>Formation et appui continu et de proximité des acteurs étatiques et de la société civile impliqués dans la mise en œuvre du projet</p> <p>Mise en réseau de ces dernières pour échange et apprentissage mutuels (leçons apprises, capitalisation, etc.).</p> <p>Le renforcement des capacités constitue une approche transversale de l'action.</p>
Maintenance des infrastructures de base leur entretien et l'offre de services y-afférents	<p>La formation continue du personnel d'entretien et des ressources humaines destinés aux infrastructures (infirmiers, enseignants, etc.) est prise directement en compte par le projet (cf. R2A4 et A5).</p> <p>Par ailleurs, des synergies seront recherchées avec les actions de l'AFD visant le renforcement du secteur de la formation professionnelle (FP)</p>

### 3.4. Questions transversales

#### *Implication des femmes*

Les Plands de Développement Locaux (PDL) de première génération ont occulté l'aspect genre et la gestion des ressources naturelles. Ces manquements ont été aussi constatés lors des évaluations menées dans le cadre des activités des autres partenaires antérieures. L'implication des femmes constitue l'une des principales priorités. Souvent, les femmes sont exclues de la répartition des ressources et de la participation citoyenne et politique. Toutefois, leur contribution au revenu familial est considérable et leur rôle dans l'éducation des enfants sont déterminants. Ce constat s'applique aussi bien au milieu rural qu'à l'environnement urbain. Les femmes jouent naturellement un rôle important en tant que multiplicatrices de par leur présence dans les deux domaines mentionnés (au sein de la famille et à l'extérieur). Impliquer les jeunes femmes dans les actions du projet permet de les encourager dans cette voie et de les conforter dans ce rôle. Cela contribue à son tour à améliorer la situation économique des familles ainsi que la cohabitation pacifique au sein des communautés. La

promotion des jeunes femmes s'inscrit dans le contexte culturel et social actuel de la plus part des zones d'intervention du projet.

#### *Environnement, durabilité et sécurité alimentaire*

La dernière génération des PDL (élaborés ou révisés) met un accent particulier sur la prise en compte des thèmes transversaux, notamment la gestion des ressources naturelles et la sécurité alimentaire qui constituent par ailleurs une problématique importante pour la zone d'intervention du projet. La concertation dans le cadre de la planification locale permet une sensibilisation sur la question de la gestion durable des ressources naturelles. A titre d'exemple, les écosystèmes des Lacs Léré et Tréné ainsi que ceux du Parc Sena Oura ont été pris en compte dans toutes les étapes de planification et intégrés dans les actions définies et planifiés dans les plans de développement local des cantons concernés. La mise en œuvre de ces plans garantie automatiquement l'intégration de ces thèmes transversaux.

#### *Migration*

Grace à l'amélioration de la situation socio-économique et, de manière générale, des conditions de vie des populations locales, le projet adresse directement les causes de la migration économique illégale. L'implication des populations dans la mise en œuvre de leurs projets prioritaires contribue directement à l'ancrage dans leur propre territoire et indirectement à une meilleure définition de l'identité nationale tchadienne.

### **3.5. Parties prenantes**

#### **Au niveau national :**

Ministère du Plan et de la Coopération Internationale (MPCI) a déjà exprimé son intérêt pour une telle intervention dans les régions ciblées

#### **Au niveau régional et local:**

- Les organes de l'administration déconcentrée et leurs Services Techniques (ST) ainsi que les organes de la décentralisation (communes) déjà établis
- Un grand nombre de cantons disposant des PDL déjà validés par les structures étatiques (ex. PADL-GRN a appuyé la rédaction d'environ 100 PDL)
- Les structures cantonales officiellement reconnues et fonctionnelles (CCD) qui renforcent l'administration locale
- Plusieurs CDA et CRA déjà actifs et fonctionnels
- Les organisations et structures de la société civile actives dans la planification locale, le dialogue intercommunautaire et intra- et interreligieux ainsi que dans la mise en œuvre des initiatives de promotion de la paix
- Les radios communautaires
- Le secteur privé

## Les groupes cibles<sup>5</sup>

R1	60 Comités Cantonaux de Développement et communes Au moins 20 CDA et CRA
R2	Au moins 50 communes/cantons bénéficient de la réhabilitation et de la création d'infrastructures de base et de leurs services 7 000 personnes vulnérables et/ou sans emploi impliquées dans les AGR 14 000 personnes vulnérables et/ou sans emploi impliquées dans les travaux de réhabilitation d'intérêt collectif par le cash for work 2 000 employés des services sociaux de base (écoles, centres de santé, etc.) bénéficiaires des séances formation continue 5 000 acteurs étatiques et de la société civile formés et sensibilisés sur le maintien, l'entretien et la bonne utilisation des infrastructures
R3	Au moins 30 organisations de la société civile renforcées et soutenues dans leurs initiatives de promotion de la paix et du dialogue Environ 20 000 participants aux séances culturelles, de sport, de théâtre, de musique, de sensibilisation et de plaidoyer sur les thèmes contribuant à la paix, le respect mutuel, le partage des valeurs fondamentales, etc. Environ 6 000 personnes qui ont participé à 60 événements intra- et interreligieux 50 médiateurs communautaires et 50 comités de dialogue et d'entente

La population tchadienne des régions cibles du projet est le bénéficiaire final.

## 4. QUESTIONS DE MISE EN ŒUVRE

### 4.1. Convention de financement, le cas échéant

Pour mettre en œuvre la présente action, il n'est pas envisagé de conclure une convention de financement avec le pays partenaire.

### 4.2. Période indicative de mise en œuvre opérationnelle

La période indicative de mise en œuvre de la présente action est de 36 mois à compter de l'adoption de la présente fiche d'action.

---

<sup>5</sup> NB : Les chiffres proposés doivent s'entendre comme des estimations indicatives qui seront confirmées ou révisées lors de la mission d'identification de l'Action de la GIZ

### 4.3. Modules et volets de la mise en œuvre

L'action proposée combine deux importants champs d'expertise technique et géographique de la GIZ, celle dans le secteur du développement local et celle dans la promotion de la coexistence pacifique.

#### *Résilience et création d'emploi*

Les interventions pour augmenter la résilience et la création d'emploi proposées s'orientent aux activités planifiées dans les plans de développement local et communal car ces plans sont élaborés de manière participative et sur la base du dialogue et de la concertation (cf. conflict-sensitive approach). Les acteurs et porteurs des activités sont déjà structurés et fonctionnels (CDA, CRA, CCD, ACD, AVD, etc.) et les projets inscrits dans ces plans expriment les besoins réels des communautés (cf. evidence-based targeting of geographies, beneficiaries and implementing partners). Pour les régions et centres urbains où ces plans ne sont pas encore élaborés, le projet s'engagera à soutenir les initiatives d'élaboration de plans de développement en étroite collaboration avec les structures étatiques déconcentrées. Les services de l'administration territoriales et les structures déconcentrées de l'état ont un rôle fondamental dans la mise en œuvre et l'harmonisation des interventions que les populations ont identifiées au niveau communal et cantonal. Le projet vise l'appui de ces structures par le renforcement des leurs capacités (appui-conseil et renforcement matériel) pour qu'ils prennent véritablement conscience de leur rôle dans le développement des régions et puissent accompagner et supporter en autonomie certaines actions dont le financement serait en partie assuré par le projet (contrats de financement et subventions locales). L'objectif de cette approche étant de garantir la durabilité et pérennisation des actions et des résultats obtenus.

La volonté politique est également assurée. Le Ministère du Plan et de la Coopération Internationale a déjà exprimé son intérêt de soutenir les initiatives des bailleurs de fonds qui œuvrent à la réalisation des Plans de Développement Local et Communal. La façon participative d'élaboration de ces Plans a aussi garanti l'identification des besoins en infrastructures socio-économiques de base par la population elle-même. Ces besoins ont été validés comme priorités par les structures déconcentrées de l'Etat (Service Technique, CDA, etc.) conformément aux planifications nationales existantes (cf. local ownership). La mise en œuvre des PDL crée également un environnement propice à la mise en place d'activités génératrices de revenu (AGR) et de petites-moyennes entreprises (PME) pouvant créer de l'emploi et de l'auto-emploi et pouvant améliorer l'économie locale dans les régions concernées (cf. holistic, integrated and coordinated approach).

En plus du renforcement de la capacité des communautés (composante 1), le projet envisage d'appuyer l'augmentation de la résilience des populations locales et la création d'emploi surtout pour les jeunes et les personnes les plus vulnérables (composante 2). L'intégration socio-économique des jeunes et l'augmentation de la résilience des populations locales seront utilisées comme approche pour une prévention durable de la migration économique. La création et la réhabilitation d'infrastructures sociales et économiques de base dans les secteurs de la santé, de l'éducation scolaire et de la formation professionnelle, identifiée à la base des plans de développement local et communal, vont garantir une amélioration durable des conditions de vie des populations.

#### *Promotion de la cohabitation pacifique*

La détérioration de la situation en matière de sécurité constitue une entrave à la reprise économique dans la région qui, d'après l'expérience de la GIZ doit être adressée de manière

complémentaire par des mesures de promotion de création d'emploi mais aussi par un soutien disparate aux initiatives locales de promotion de la paix, du dialogue, etc.

L'appui aux initiatives de dialogue et de résolution pacifique de conflits (composante 3) va soutenir les efforts et intensifier l'échange et le niveau de confiance entre les populations et les communes ainsi qu'entre les différents niveaux de l'administration déconcentrée et la société civile. En effet, la marginalisation économique d'une population majoritairement jeune se traduit par un taux de chômage élevé et par une absence de perspectives d'avenir. En même temps, elle entraîne une perte de confiance dans les institutions démocratiques. Les groupes violents proposent dans ce contexte un soutien et une alternative au sentiment d'abandon et de frustration.

### *Approche méthodologique*

L'approche poursuivie par le projet est participative et tient compte de la dimension conflictuelle. Elle implique tous les acteurs pertinents dans le cadre de l'insertion socio-économique des jeunes sans emploi et sans revenu ainsi que dans le cadre de l'établissement de mécanismes de gestion pacifique des conflits. L'approche se concentre également sur les structures nécessitant un appui. Il s'agit principalement des structures administratives régionales et locales, des structures traditionnelles, des organisations de la jeunesse ainsi que d'autres associations de la société civile et religieuses.

Les organisations locales partenaires prennent en charge une grande partie de la mise en œuvre des activités, elles s'en trouvent également renforcées à cette occasion. Les acteurs pertinents étant impliqués et assumant des responsabilités, cette approche contribue en même temps à la pérennité des actions grâce à son incidence à plusieurs niveaux.

Sur le plan pratique, la mise en œuvre aura lieu grâce à la coopération dans le cadre de contributions financières destinées aux organisations locales et structures étatiques partenaires.

Le pilotage du projet se fera à deux niveaux:

- Au niveau national un comité de pilotage (réunions semestrielles) sera mis en place, comprenant les représentants du Ministère du Plan et de la Coopération Internationale, du Ministère de l'Administration du Territoire, du Ministère de la Sécurité publique et de l'immigration, du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, du Ministère des Infrastructures, du Désenclavement et des Transports, du Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, de l'Agence Nationale de Sécurité, de l'Association des Autorités et Chefs Coutumiers et Traditionnels du Tchad, de l'UE et de la GIZ.
- Au niveau des différentes régions cibles du projet, des comités régionaux de suivi opérationnel (réunions trimestrielles) seront mis en place, comprenant les membres des CRA (Gouverneur, Préfet, Sous-Préfet, Délégations des ministères techniques et leurs Services Techniques), les maires, un représentant au niveau locale de l'Association des Autorités et Chefs Coutumiers et Traditionnels du Tchad, les représentants des CCD et de la société civile et la GIZ sur place.

Ces listes ne sont pas exhaustives, la mission diagnostic d'identification des mesures concrètes et de rédaction du projet définira la composition exacte de ces structures de pilotage.

#### 4.4. Budget indicatif

<b>DESCRIPTION</b>	<b>Contribution Fonds Fiduciaire (EUR)</b>	<b>Contribution GIZ (EUR)</b>
<b>Gestion indirecte avec GIZ dont (montants indicatifs):</b>	<b>18 000 000</b>	A définir
Composante 1: Gouvernance Locale et réseautage	3 000 000	
Composante 2: Amélioration de la situation socio-économique des populations locales et des refugies/retournés et augmentation de la résilience des populations locales	12 000 000	
Composante 3: Promotion des initiatives de paix en faveur du dialogue intercommunautaire	3 000 000	
<b>TOTAL</b>	<b>18 000 000</b>	

\* les fonds pour la communication et la visibilité seront inclus dans les différents éléments constitutifs de la mesure de la performance

#### 4.5. Évaluation et audit

La Commission pourra procéder à une évaluation finale pour l'ensemble de l'action et si jugée nécessaire, à une évaluation à mi-parcours (sur une ou plusieurs composantes de l'action). Ces évaluations se feront par l'intermédiaire de consultants indépendants. L'évaluation à mi-parcours sera réalisée pour résoudre les éventuels problèmes se présentant dans les composantes évaluées.

Les rapports d'évaluation seront communiqués au pays partenaire et aux autres parties prenantes clés. Le partenaire de mise en œuvre et la Commission analyseront les conclusions et les recommandations des évaluations et décideront d'un commun accord, le cas échéant en accord avec le pays partenaire, des actions de suivi à mener et de toute adaptation nécessaire et notamment, s'il y a lieu, de la réorientation du projet.

Sans préjudice des obligations applicables aux marchés conclus pour la mise en œuvre de la présente action, la Commission peut, sur la base d'une évaluation des risques, commander des audits indépendants ou des missions de vérification des dépenses pour un ou plusieurs contrats ou conventions.

Le financement des évaluations et audits commanditées par la Commission sera couvert par une autre mesure.

#### 4.6. Communication et visibilité

La communication et la visibilité de l'UE constituent des obligations légales pour toutes les actions extérieures financées par l'UE.

Pour la présente action, il y a lieu de prévoir des mesures de communication et de visibilité qui seront établies, au début de la mise en œuvre, sur la base d'un plan d'action spécifique dans ce domaine et financées sur le budget indiqué à la section 4.3 ci-dessus.

En ce qui concerne les obligations légales en matière de communication et de visibilité, les mesures seront mises en œuvre par la Commission, le pays partenaire, les contractants, les bénéficiaires de subvention et/ou les entités en charge. Des obligations contractuelles adaptées seront respectivement prévues dans la convention de financement, les marchés, les contrats de subvention et les conventions de délégation.

Le plan de communication et de visibilité de l'action ainsi que les obligations contractuelles adaptées seront établis sur la base du manuel de communication et de visibilité pour les actions extérieures de l'Union européenne.